



**SAINTE-JULIE**

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

---

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'à la séance du conseil qui sera tenue le **9 juin 2026, à 19 h 30**, à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, à Sainte-Julie, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante, conformément au *Règlement de zonage 1101* :

- **1551, chemin du Fer-à-Cheval (lot 5 880 792 Cadastre du Québec) – Zone C-245 – District 3 de la Vallée**

Cette demande vise à autoriser l'aménagement d'une entrée charretière existante sur un terrain d'angle, donnant sur la rue Bernadette, se trouvant à 11 mètres du point d'intersection formé par le prolongement imaginaire des bordures situées à l'intersection formée par la rue Bernadette et le chemin du Fer-à-Cheval, alors que l'article 5.6.5.4 du *Règlement de zonage 1101* prescrit une distance minimale de 15 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 9 juin 2026.

Fait à Sainte-Julie, ce 22 mai 2026.

Crystel Poirier, LL.L, OMA  
Greffière adjointe